



Dominique POTIER
Député de Meurthe et Moselle



Direction régionale de Lorraine

Toul, le 22 août 2013

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Gestionnaire pour le compte de l'Etat de l'épargne réglementée, la Caisse des Dépôts accompagne depuis 2004 les projets structurants du secteur public local, via des prêts de très long terme.

En 2013, dans la continuité des enveloppes thématiques précédentes, une nouvelle enveloppe de 20 Mds est mise en place pour financer les projets prioritaires définis par les pouvoirs publics. Avec la mise en œuvre de cette enveloppe, la Caisse des Dépôts renforce son rôle de financeur des collectivités locales grâce à ses prêts de long terme sur fonds d'épargne. L'épargne des Français sert ainsi au financement de projets structurants pour l'attractivité des territoires et le déploiement des services publics indispensables pour compléter l'offre de logements abordables.

La nouvelle enveloppe de prêts financera les transports, les infrastructures concernant l'eau et l'assainissement, le traitement des déchets, la prévention des inondations et les réseaux numériques de très haut débit. Seront également éligibles les projets concernant les établissements d'enseignement supérieur, les hôpitaux, la rénovation de bâtiments publics ou la construction de logements sociaux.

Afin de mieux connaître cette offre nouvelle de financement, nous vous invitons à une réunion de présentation le :

Lundi 9 septembre à 17h30
Ochey
Espace Culturel – 50 rue André David

Cette réunion sera l'occasion d'un temps d'échange sur l'offre proposée par la Caisse des Dépôts et sur le financement de vos projets.

Vous pouvez bien entendu être accompagné-e d'autres élus de votre commune ou le cas échéant être représenté-e par l'un d'eux.

Comptant sur votre présence, nous vous prions de croire, Madame le Maire, Monsieur le Maire, en l'assurance de notre sincère considération.

Dominique POTIER

Martin WEBER
Adjoint au Directeur Régional